

# Abrogation des lois xénophobes, il faut en finir avec l'enfermement des enfants étrangers

**2004 = 165,**

**2007 = 242,**

**2009 = 318**

**2010 = 356**

C'est le nombre d'enfants privés de liberté parce que leurs parents sont sans-papiers. Au motif que leur situation administrative n'est pas à jour -c'est leur seul crime- de plus en plus de familles sont aujourd'hui détenues dans des centres de rétention administrative (CRA). Ce sont parfois de très jeunes enfants : 80% d'entre eux ont moins de 10 ans. Ces chiffres sont encore plus conséquents si l'on prend en compte l'Outre-mer. A Mayotte, en 2010, 6400 mineurs ont été éloignés de force.

La place des enfants est à l'école, pas en centre de rétention !

Le seul crime de leurs parents et des retenus est d'être sans-papiers.

**Nous exigeons la fermeture  
des centres de rétention**

Face à la montée de la xénophobie et du racisme, nous nous INSURGEONS contre la stigmatisation actuelle des étrangers à des fins politiciennes.

**Nous exigeons l'abrogation des lois actuelles sur  
l'immigration (loi Besson)**

- **Nous réclamons que l'accès aux droits fondamentaux soient assurés pour tous**
- **Nous réclamons que le droit d'asile redevienne un droit fondamental**
- **Nous exigeons la régularisation de tous les sans-papiers vivant sur notre territoire**

**Rassemblement samedi 31 Mars à 15H00**

**Place de la cathédrale de Rouen**

A l'appel de : l'ASTI- CDLF-Collectif des sans-papiers – LDH- RESF